MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Dieppe

Autres communes :

R500

Appellation : Collège d'Oratoriens (ancien)

Monument(s)

Appellation : Collège d'Oratoriens (ancien)

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 16/11/1990

Étendue de la protection : Chapelle, dans ses dispositions d'origine, y compris les élévations intérieures et la voûte lambrissée ; caves et vestiges (connus ou à découvrir) conservés en sous-sol de l'emprise foncière de l'ancienne maison Ango et maisons avoisinantes entre le quai au Sud, la rue Ango à l'Ouest et une ligne formée par le mur de la chapelle et les bâtiments du collège à l'Est rejoignant la rue Descelliers au Nord ; façades et toitures sur le quai et sur la rue, dans leurs dispositions d'origine (cad. AI 242)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.